

PRESERVATION OVOCYTAIRE SOCIETALE

Notice d'information

Vous souhaitez avoir recours à la congélation ovocytaire pour des raisons non-médicales, veuillez prendre connaissance de cette notice d'information, la signer et nous la retourner pour obtenir un rendez-vous dans notre centre.

- Age requis pour la congélation des ovocytes : du 29^e au 37^e anniversaire
- La congélation des ovocytes ne garantit pas l'obtention d'une grossesse.
- La réutilisation des ovocytes nécessitera la réalisation d'une fécondation in vitro avec ICSI pour obtenir des embryons.
- En vue du recueil des ovocytes, une stimulation ovarienne par injection sous-cutanées quotidiennes sera effectuée pendant 10 à 15 jours. Le recueil des ovocytes se fait au bloc opératoire par voie transvaginale échoguidée sous sédation anesthésique.
- Des complications peuvent survenir telles que phlébite, embolie pulmonaire, hémorragie pendant ou après la ponction, infection, hyperstimulation ovarienne, absence ou problème de qualité des ovocytes rendant la congélation impossible.
- Les chances de grossesse ultérieure varient en fonction de l'âge et du nombre d'ovocytes obtenus lors du recueil. (cf tableau ci-dessous).

Chances de naissance vivante selon l'âge et le nombre d'ovocytes préservés			
≤ 35 ans		> 36 ans	
3	5.1%	3	5.9
5	15.8 %	5	17.3
8	32 %	8	17.3
10	42.8 %	10	25.2
15	69.8 %	15	38.8
20	77.6 %	20	49.6

* **D'après Cobo et al.**, "Oocyte vitrification for fertility preservation for both medical and nonmedical reasons, *Fertility and sterility*, 2021

Date :

Lieu :

Signature :